Trente-cinquième Année. — N° 146-147 UN NUMERO 15 CENTIMES. LUNDI 26 & MARDI 27 MAI 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 26 MAI 1890

NOUVELLES DU JOUR

La grève de Bessèges

Alais, 24 mai. — Une bagarre a eu lieu hier soir au puits Fontans, entre les grévistes et les ouvriers qui sortaient du travail ; cette bagarre a été dissipée par la gendarmerie.

La misère gague la population gréviste, le conseil municipal d'Alais a voté 8000 francs pour le bureau de bienfaisance.

Une erreur judiciaire

Avignon, 24 mai. — *Un délégué du ministre de* la justice est venu faire une enquête au dépôt des forçats d'Avignon sur le nommé Boras, condamné à mort par la cour d'assises de l'Aude pour le crime de Petit-Caudron commis en 1887.

L'innocence de Boras a été reconnue.

A sa rentrée, le président de la République signera un décret de grâce.

Le marquis de Morès

Paris, 24 mai. — Le marquis de Morès et le compagnon Vallée sont cités devant la 9e chambre pour le 4 juin sous l'inculpation de provocations à l'attroupement.

L'affaire de la rue de la gare St-Lazare à Paris

Paris, 24 mai. — Henri Simondinger, la victime de la rue de la gare St-Lazare, *est mort ce matin* à quatre heures, à l'hopital Beaujon; la femme Stœtzel a été arrêtée ce matin et envoyée au Dépôt où son mari est écroué depuis deux heures du matin.

L'affaire du Crédit foncier

Paris, 24 mai. — Plusieurs journaux annoncent que trois académiciens, MM. Mézières, Pasteur et Jules Simon, auraient donné leur démission de membres du conseil d'administration du Crédit foncier.

Ces trois immortels déclareraient dans leur lettre de démission que leur retraite n'a aucunement le caractère d'une protestation contre M. Christophle ni d'une approbation de la campagne menée contre le Crédit foncier, mais qu'ils reconnaissent qu'étrangers par leur spécialité de lettrés ou de savants, aux choses de la finance, ils ne sauraient prolonger, dans cette situation délicate, l'exercice de fonctions qui ne sont pas purement honorifiques.

D'autre part, une dépêche de notre correspondant nous annonce que ce bruit est inexact.

Les traités de commerce

Paris, 24 mai. — C'est, selon toutes probabilités, le 9 juin prochain que le conseil supérieur de commerce sera convoqué pour commencer l'examen des réponses des chambres de commerce au questionnaire sur le renouvellement du régime économique de la France.

Les nouveaux fusils

Paris, 24 mai. — On s'est ému dans le public d'une nouvelle publiée *hier par un journal* relative à la réduction du travail de fabrication des nouveaux fusils dans les manufactures de l'Etat.

Voici la vérité à ce sujet :

M. Borie, député de la Corrèze, a eu une entrevue avec M. de Freycinet.

Le ministre de la guerre lui a dit que la fin de l'armement approchait assez pour réduire la fabrication des fusils à Tulle, à Chatellerault et à St-Etienne.

Des mesures ont déjà été prises pour atténuer la crise que pourraient occasionner les renvois d'ouvriers.

Si la manufacture de Tulle ne participe pas à la fabrication des fusils russes, on augmentera sa part de commandes pour l'Etat.

Politesse allemande à M. Carnot

Berlin, 24 mai. — La *Post* confirme le bruit d'après lequel le prince de Hohenlohe irait saluer M. Carnot à Belfort.

Toujours d'après le même organe, le statthalter d'Alsace-Lorraine remettrait à M. Carnot une lettre de l'empereur Guillaume.

Cette nouvelle n'est pas confirmée au quai d'Orsay.

D'autre part, voici la dépêche que la *France* reçoit de Strasbourg.

« Strasbourg, 24 mai. — Le prince de Hohenlohe est parti pour Baden-Baden, où il compte rester plusieurs jours et au palais du statthalter aucun préparatif n'est fait, assure-t-on, en vue d'une mission diplomatique du genre de celle dont il s'agit »

Une alliance anglo-allemande

Berlin, 24 mai. — La *Post* annonce le retour du prince Henri de Prusse, « qui revient de Londres avec la satisfaction d'avoir réussi dans la mission qui lui avait été confiée ».

Cette mission aurait été d'amener une entente entre le gouvernement allemand et le gouvernement anglais pour assurer à l'Allemagne la coopération de la flotte anglaise dans le cas d'une nouvelle guerre franco-allemande.

La réorganisation de l'armée allemande

Berlin, 24 mai. — *On croit généralement* ici que le gouvernement déposera, au cours de la session actuelle, encore un important projet de loi de réorganisation de l'armée.

Ce projet comportera certainement l'obligation du service militaire pour chaque Allemand valide.

Quant aux détails de cette réorganisation, je *crois pouvoir affirmer qu'elle sera une simple con*trefaçon de la loi militaire française, qui est considérablement mise à contribution.

C'est ainsi que le recrutement des sous-officiers se fera de la même façon qu'en France.

Le principe du service de trois ans sera maintenu, mais avec des tempéraments dans son application, en ce sens que les soldats qui, au bout de deux ans, seront jugés suffisamment instruits, obtiendront un congé jusqu'à l'expiration de la troisième année d'activité.

En attendant les journaux préjugent des nouveaux effectifs de paix que procurera cette organisation.

Ces effectifs seraient de 614,000 hommes, au lieu de 468,000 hommes actuellement incorporés, y compris les sous-officiers.

Grève de matelots en Danemark

Copenhague, 24 mai. — On craint, pour le commencement du mois prochain, une interruption dans les communications par mer du Danemark avec les autres Etats.

Les matelots de toutes les compagnies de navigation danoises ont annoncé qu'ils se mettraient en grève, à partir du 1er juin, s'ils n'obtiennent pas une augmentation de solde.

Les Compagnies ont refusé de faire droit aux réclamations des matelots et pendant ces derniers jours quelques navires n'ont pu appareiller, les matelots ayant refusé de continuer leur service.

Naissance royale

Copenhague, 24 mai. — Hier matin, la princesse royale de Danemark a accouché d'une fille.

Le voyage présidentiel

Besançon, 26 mai. — M. Carnot avait demandé que le passage à travers le département du Jura ne donnât lieu à aucune réception officielle. Ces instructions ont été ponctuellement exécutées.

Aucune autorité n'est venue saluer jusqu'à la station qui précède Besançon ; mais, à Lons-le-Saulnier et à Poligny, les habitants ont forcé les consignés, ils ont envahi les quais des gares et ont acclamé le président.

A 6 h. 1/2, il a fait son entrée dans Besançon.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

Paris, 24 mai. — L'inspecteur principal Gaillarde et le brigadier Soudais sont partis, ce matin seulement, pour le Havre. Ils s'embarqueront dans l'après-midi, sur le transatlantique *La Bretagne*, en partance pour New-York. Ils arriveront dans cette ville le 7 juin, et pourront être à la Havane, le 12, à moins d'incidents imprévus.

La grande crainte des deux agents chargés de ramener Eyraud c'est de trouver leur prisonnier évadé ou suicidé à leur arrivée. Il n'y a rien à redouter de ce côté, car des ordres télégraphiques spéciaux ont été transmis à M. de Monteiar, notre consul à la Havane. On lui recommande de veiller avec la plus grande vigilance sur l'assassin de Gouffé, afin de prévenir toute tentative de suicide ou d'évasion de sa part.

Un dentiste parisien, que nous ne nommerons pas, tout d'abord pour ne pas lui faire de réclame et ensuite pour le soustraire à la risée de ses confrères, est venu trouver, hier matin, l'inspecteur principal Gaillarde et lui a tenu le langage suivant :

— C'est vous qui êtes chargé, avec Soudais, de ramener Eyraud à Paris. Je veux vous indiquer un excellent moyen pour qu'il ne vous échappe pas. Je vais vous confier une boîte de pilules de ma composition. Chaque matin, vous en ferez absorber une à Eyraud, et il tombera immédiatement dans un sommeil cataleptique, qu'il vous sera facile d'entretenir jusqu'à son arrivée à Paris.

Inutile de dire que Gaillarde n'a pas cru devoir accepter l'offre obligeante de ce joyeux dentiste.

Gabrielle Bompard a été informée de l'arrestation d'Eyraud par son avocat, Me Henri Robert, qui lui a télégraphié la nouvelle aussitôt qu'il l'a apprise lui-même par les journaux. Hier matin il s'est rendu au Dépôt et a conféré avec sa cliente qui se montre très heureuse de la capture de son ancien amant.

— Alors, on va le ramener à Paris ? a-t-elle demandé.

— Mais certainement.

— Et je le verrai ?

— Oui, chez M. Doppfer.

— Oh ! mon Dieu, pourvu qu'on ne me laisse pas seule avec lui !

— Vous avez peur de lui ?

— Je le crois bien ; il me tuera *certainement s'il* peut le faire.

Rémy Laurnay est absolument prostré. Comme nous l'avons dit, il devait être mis en liberté provisoire le jour même où la nouvelle de l'arrestation d'Eyraud est parvenue à Paris.

Ce coup lui a été d'autant plus rude que son avocat, Me Demange, l'avait informé des bonnes dispositions de M. Doppfer à son égard, et qu'il avait fait télégraphier à sa femme, qui habite toujours Sèvres, sa rentrée au logis pour le soir, vers huit heures.

Il ne serait cependant pas impossible qu'il sortît de Mazas d'ici quelques jours.

Le rapport des docteurs Ballet, Mottet et Brouardel, qui ont examiné Gabrielle Bompard et se sont livrés sur elle à de curieuses expériences de suggestion et d'hypnotisme, est sur le point d'être terminé. C'est un document très long, très touffu, et qui conclut, on le sait déjà, à l'irresponsabilité presque entière de Gabrielle Bompard.

Me Henri Robert pense que ce rapport fera une grande impression sur l'esprit des jurés et pèsera d'un grand poids sur leur verdict.

Un correspondant du *Matin* télégraphie de Madrid, 23 mai, à ce journal :

Madrid, 23 mai. — J'ai eu un entretien avec un ex-employé haut placé de Cuba. Il m'a dit :

« Le gouverneur général de Cuba a tout pouvoir pour livrer directement Eyraud au consul français de la Havane, après la présentation des pièces justificatives.

» Dans ce cas, Eyraud pouvait être mis, à la Havane même, à la disposition des agents français, et conduit directement en France sur un vapeur transatlantique français faisant mensuellement escale à la Havane. »

LES

ÉLECTIONS PROVINCIALES BELGES

DU DIMANCHE 25 MAI

A Mouscron. — Comme on s'y attendait, les deux candidats catholiques, MM. le baron d'Espierres et Mulliez, ont été élus à une forte majorité. Voici les résultats :

Votants, 807; nuls, 46 ; M. Fl. Mulliez, 647; M. le baron d'Espierres, 611, *élus*; M. Vanoosterwyck, libéral, 108.

La journée a été absolument calme.

Flandre Occidentale. — Des quatre libéraux sortants, deux seulement se représentaient: MM. Janssens et Jean, candidats à Ostende. Ils ont été réélus. Les deux autres, qui représentaient le canton de Wervicq, ont renoncé à la lutte.

Nous venons de donner les résultats de Mouscron. Dans tous les autres cantons, seuls, des candidats catholiques se présentaient au scrutin : Bruges (1), Ardoye (2), Ghistelles (2), Thielt (2), Thourout (3), Courtrai (5), Oost-Roosbeke (2), Furnes (2), Moorslede (1), Dixmude (3), Hooglede (2), Messines (2) et Verwicq (2). Tous ont été réélus.

Flandre Orientale. — Dans cette province, tous les conseillers sortants, sauf ceux du canton de Renaix, appartenaient à l'opinion catholique. Les libéraux ont lutté avec liste complète à Alost (6 sièges) et à Termonde (4) : les catholiques également avec liste complète à Renaix (2). A Tamise (3), les libéraux présentaient 1 candidat en compétition avec les trois catholiques sortants.

Les autres cantons où ne se présentaient que des catholiques sont : Audedarde (4), Grammont (3), Herzele (2), Hoorebeke-Ste-Marie (2), Nederbrakel (2), Nineve (2), Sotteghem (2), Hamme (2), Lokeren (2), Saint-Nicolas (3), Wetteren (3) et Zele (2).

Deux libéraux ont été élus à Renaix: dans tous les autres cantons, les catholiques ont été élus.

Hainaut. — Dans cette province, des conseillers sortants, un seul est catholique ; M. Liégeois à Thuin. Les libéraux ont passé sans lutte à Charleroi (7 sièges), Beaumont (1), Binche (4), Chimay (2), Mons (5), Antoing (2), Quevaucamps (2), Templeuve (2), Fontaine-l'Evêque (1).

A Thuin, 2 libéraux élus; à Pâturages, 3 libéraux élus; à Soignies, 2 libéraux élus et 1 ballottage; à Celles, 2 catholiques élus, sièges gagnés; à Frasnes, 2 catholiques élus.

Brabant. — Les libéraux sont passés sans lutte à Bruxelles (14 sièges), Tirlemont (3), Genappe (3), et Wavre (2). De même les catholiques sont élus sans lutte à Assche (3), Wolverthem (2), Aerschot (2) et Léau (1).

Il y a ballottage à Louvain (1), ainsi qu'à Diest (4), à Perwez un libéral et un catholique sont élus, 1 siège gagné.

Anvers. — Dans cette province, il n'y a eu de lutte qu'à Malines, où sept candidats libéraux étaient opposés aux sept candidats catholiques, et à Lierre (3) où un libéral se présentait contre trois catholiques. A Anvers, un libéral se présentait sans compétition.

A Malines et à Lierre, les libéraux ont été battus.

Tous les autres cantons avaient des candidats catholiques seulement. Ce sont Boom (3 sièges), Brecht (2), Contich (3), Eeckeren (2), Santhoven (2) Turnhout (3), Hoogstraten (1), Moll (3) et Westerloo (2).

Liége. — Tous les conseillers sortants étaient libéraux, sauf à Ferrières, Landen, Stavelot (1 catholique et 1 libéral), Nandrin (1 catholique et 2 libéraux) et Fléron, (1 catholique et 3 libéraux.)

Les libéraux se présentaient sans lutte, à Huy (5), Waremme (2), Verviers (6); il en était de même des catholiques à Ferrières et à Landen.

A Liége, un libéral a été élu ; à Heron, un catholique et un libéral élu; à Fleron, 4 libéraux élus; à Hollogne, 5 libéraux élus; à Seraing, 5 libéraux élus; à Spa, ballottage; à Stavelos, 1 catholique et 1 libéral élus.

Limbourg. — Tous les conseillers sortants étaient catholiques. Les libéraux ne luttaient qu'à Saint-Troud, où ils présentaient quatre candidats pour sièges. Les catholiques sont passés sans conteste à Hereck-la-Ville (3), Bilsen (3), Looz (4), Maeseyck (3), Sichen-Sussen-Borlé (2) et Brée (1).

A Saint-Troud, 4 catholiques et 1 libéral sont élus. 1 siège perdu.

Luxembourg. — A part Laroche, Sibret et Paliseul où les candidats catholiques n'ont pas été combattus, et Virton, où les libéraux n'avaient pas de compétiteurs, on a lutté partout avec liste complète à Etalle (3), Fauvillers (1), Marche (2), Neufchâteau (3) et Wellin (1). A Durouy (2), Bastogne (2), les libéraux ne luttent respectivement qu'avec un candidat.

Tous les cantons où ont lieu des élections étaient représentés au conseil provincial par des catholiques, à part Virton dont la députation était entièrement libérale, et Neufchâteau, où deux des conseillers sortants étaient libéraux.

Elus : Etalle, 3 cat ; Fauvillers, 1 cath. ; à Marche, 2 lib. ; à Durbuy, 2 cath. ; à Neufchâteau, 3 cath., 2 siège gagnés ; à Bastogne, 2 cath.; à Wellin, 1 cath.

Namur. — Dans cette province la lutte était générale, à l'exception cependant du canton de Couvin (3) où les libéraux sortants n'ont pas combattu. Libéraux et catholiques se présentent au scrutin avec une liste complète à Beauraing (3), Walcourt (4), Fosses (7), Gembloux (5) et Eghezée (1).

Les libéraux luttaient partiellement contre les catholiques qui avaient une liste complète, à Ciney (4), où ils présentaient deux candidats pour quatre sièges, à Florennes (2), un candidat libéral pour deux sièges, à Rochefort (3), un candidat libéral pour trois sièges et à Dinant (2), un candidat libéral pour deux sièges.

Elus : à Beauraing, 1 cath., 1 lib., 1 ball.; à Ciney, 4 cath.; à Florennes, 1 cath., 1 lib., 1 siège perdu ; à Rochefort, 3 cath.; à Dinant, 2 cath.; à Walcourt, 3 lib. et 1 ball.; à Fosses, 7 cath.; à Gembloux, 3 cath., 1 lib., 1 ball.; à Eghezée, 1 cath.

L'ENTRÉE DU GÉNÉRAL LOIZILLON

A LILLE

Samedi, à midi cinq, le général Loizillon a fait son entrée à Lille.

Une section d'artillerie de forteresse était établie sur les remparts de la porte de Roubaix.

Un artilleur de planton, ayant entendu le signal du passage du train-express à Wattignies, a annoncé l'arrivée en gare.

Le premier coup de canon est parti aussitôt et le général est entré en ville cinq minutes avant l'arrivée du train en gare de Lille.

La place de la Gare était occupée militairement *à partir de onze heures et demie.*

Le service d'ordre était fait par la gendarmerie à pied.

M. le général Guichard, gouverneur de Lille, commandant les troupes de la garnison, se trouvait à l'entrée de la rue des Buisses.

Tournant le dos à la façade de la gare, se trouvaient MM. les généraux Morand, commandant la première division d'infanterie ; Bidot, commandant la première brigade de cavalerie ; Hinstin, général du génie ; M. Renaut, intendant militaire, directeur du service de l'intendance ; M. Arnould, médecin-inspecteur ; MM. les colonels de Germiny, de l'état-major, et Marceron, de la gendarmerie ; puis tous les officiers d'état-major des généraux en résidence à Lille.

A droite de la gare, trois brigades de gendarmerie commandées par M. le capitaine Bagard et deux pelotons du 19e chasseurs commandés par un lieutenant.

A gauche, les officiers sans troupes et les employés non montés. Au centre, MM. le commissaire central et les commissaires de police des huit arrondissements.

Lorsque M. le général Loizillon, après avoir salué les généraux et l'état-major, se met en route, les gendarmes prennent la tête de l'escorte, pendant que les chasseurs la ferment.

La haie est formée par les gendarmes à pied des cinq brigades de Lille.

Sur le côté droit du parcours, le service d'ordre est assuré par les sergents de ville.

A gauche sont placées les troupes sur deux rangs, de la façon suivante :

Rue de la Gare, à l'angle de la rue du Priez, la musique des sapeurs-pompiers, M. le commandant Druez, puis le bataillon des sapeurs-pompiers; la musique des Canonniers sédentaires, le bataillon sous les ordres du commandant Ovigneur; le 4er bataillon d'artillerie de forteresse, commandant Chanson.

Rue des Manneliers, la fanfare et le 16e bataillon des chasseurs à pied, commandant Christiany de Ravaran.

Grand'Place, au pied de la grand'garde, les trompettes du 19e chasseurs, puis le régiment sous le commandant de M. de Benoist, colonel.

A l'entrée de la rue Nationale, les tambours, clairons et musique du 43e de ligne.

Rue Esquermoise et entrée de la rue Royale, le 43e de ligne sous les ordres du colonel Jacquey.

Rue Royale, angle de la rue des Fossés-Neufs, les trompettes et le 1er escadron du train des équipages (à pied) commandant Giafferi ; les secrétaires d'état-major et de recrutement sous les ordres du capitaine Corneux.

Rue Négrier, les ouvriers et employés d'administration, les infirmiers militaires.

Le poste du quartier général est occupé par 50 hommes du 16e bataillon de chasseurs à pied, sous les ordres du capitaine adjudant-major Leleu.

Le général Loizillon, fait son entrée au quartier général à midi trente.

A midi 37, M. le maire de Lille, entouré de ses adjoints et de son conseil municipal, est reçu par le nouveau commandant en chef.

Après les compliments d'usage, auxquels le général Loizillon répond avec beaucoup de verve et d'amabilité, la réception est suspendue jusqu'à une heure, heure où le préfet du Nord a été reçu.

Le défilé des réceptions recommence à une heure dans l'ordre suivant :

M. le préfet du Nord, M. Guérin, secrétaire général, et les conseillers de préfecture ; M. Paul, président du tribunal de première instance ; M. Hedde, vice-président; MM. les juges au siège de Lille; MM. de Brix et de Liscouët, juges d'instruction; M. Welter, procureur de la République ; MM. les substituts; MM. Le Blanc et Wallaert, présidents du tribunal et de la chambre de commerce; MM. les membres de ces deux assemblées; le grand rabbin de Lille;

M. Couat, recteur de l'académie de Lille, et MM. les professeurs des Facultés; M. Crépy, président de la Société de géographie ; MM. les juges de paix de l'arrondissement de Lille ; M. Gallian, commissaire central de police et MM. les commissaires des arrondissements ; Le général Loizillion félicite ces messieurs de la bonne organisation du service d'ordre; M. Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; M. Faucher, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.

M. Warin, président de la commission des hospices; M. Picard, trésorier général et les percepteurs; MM. les archiprêtres et doyens du clergé de Lille; Le conseil des prud'hommes : M. Delcourt, président; MM. Crépy et Reullet, de la Société de secours aux blessés militaires; MM. les président et vice-président de la Société industrielle; MM. le directeur et les professeurs de l'Institut industriel; MM. le directeur et les ingénieurs des tabacs; MM. le directeur, les inspecteurs, et les officiers des douanes; M. Michaud, inspecteur des forêts.

MM. les contrôleurs de la Banque de France ; MM. le directeur, l'inspecteur et le personnel de la maison centrale de Loos ; M. Brunel, directeur de l'enseignement primaire et MM. les inspecteurs ; MM. les consuls d'Espagne, d'Italie et du Brésil ; M. Gréterin, directeur, et MM. les inspecteurs et receveurs des postes et télégraphes ; une délégation du Comice agricole de l'arrondissement de Lille ; une délégation des membres de la Société de géographie ; M. le directeur et le personnel des contributions indirectes ; une délégation de la société des sciences ; le délégué régional de l'*Union des femmes de France*.

MM. l'agent voyer en chef et les agents voyers de l'arrondissement ; MM. les membres de la chambre des notaires ; M. le général Maurand, commandant la 1re division d'infanterie du 1er corps d'armée et son officier d'ordonnance ; M. le général Bidot, commandant la 1re brigade de cavalerie ; M. Renaut, intendant militaire, M. Arnoux, inspecteur, directeur du service de santé militaire; M. le général Guichard, gouverneur de Lille et son officier d'ordonnance ; MM. les officiers de l'artillerie et les gardes d'artillerie ; M. le général Hinstin, commandant le génie de la 1re région ;

M. Poncet, colonel; MM. les officiers et les gardes du génie; MM. les sous-intendants; MM. les officiers du corps de santé militaire et d'administration; M. l'abbé Carnel, aumonier militaire; M. Oudet, commissaire du gouvernement et le personnel de la justice militaire; MM. Marcéron, colonel de la 1re légion de gendarmerie, Lancelot, commandant, et Bagard et Leroux, capitaines; MM. Gravis, colonel du recrutement et ses officiers; MM. les officiers d'administration, M. le commandant Druez et les officiers du bataillon des sapeurs-pompiers; M. Chanson, commandant, et les officiers du 1er bataillon d'artillerie de forteresse.

MM. les officiers d'état-major de la 1re division d'infanterie; M. Christiany de Ravaran, commandant, et les officiers du 16e bataillon de chasseurs à pied; M. Jacquey, colonel, et les officiers du 43e de ligne; MM. les officiers de l'armée territoriale; M. le colonel Royer, président des sociétés des sciences et de tir militaire; M. Giafferi, chef d'escadron, et les officiers du 1er escadron du train des équipages; M. de Benoist, colonel, et les officiers du 17e chasseurs à cheval.

Sur le parcours du cortège la foule était nombreuse. Quelques cris de : vive l'armée ! ont été poussés.

Pendant la réception, le public stationnait devant le quartier général pour admirer les uniformes brodés et chamarré. A deux heures et demie la rue Négrier avait repris son calme ordinaire.

M. le général Loizillon, commandant en chef le 1er corps d'armée, vient d'adresser aux troupes placées sous ses ordres l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» Placé par la confiance du gouvernement à la tête du 1er corps d'armée, j'en prends aujourd'hui le commandement.

» Je sens tout le prix de l'honneur d'être appelé à succéder aux chefs éminents avec lesquels s'est élevée si haut la réputation des troupes de la première région. Je sais tout ce qu'il est permis d'attendre de votre esprit militaire, de vos qualités de discipline, d'instruction et de travail.

» Vos efforts constants, la valeur et l'expérience de vos chefs me seront d'un secours précieux dans l'exercice du commandement qui m'est confié.

» De votre côté, comptez sur ma sollicitude et sur mon ardente ambition de maintenir à sa haute et juste valeur la bonne renommée du 1er corps.»

LES FÊTES DE TOURCOING

Chaque fois qu'une fête un peu exceptionnelle est organisée à Tourcoing, on se demande, non sans une certaine appréhension, fera-t-il beau temps ? C'est que, bien souvent, nos réjouissances publiques ont été contrariées par la pluie.

Le charme est-il rompu? Toujours est-il que, pour la première journée, Tourcoing a été favorisé sur tous les points, et nous avons eu une fête complète et absolument réussie. Fête vraiment locale que chacun s'était ingénié à rendre aussi attrayante que possible et dont nos hôtes, et ils étaient nombreux, conserveront, nous en sommes persuadé, le meilleur souvenir.

Aspect de la ville

Il était bien animé l'aspect de Tourcoing durant toute cette journée de dimanche.

La ville avait ses plus joyeux airs de fête pour recevoir ses invités.

Des banderolles flottaient au sommet des mâts qui se dressaient à distances rapprochées : les couleurs alternaient avec notre pavillon national, et elles se mariaient avec lui dans les faisceaux de drapeaux retenus par des cartouches aux armes de la ville. Tous ces oriflammes formaient aux rues de la Gare, de Tournai, de l'hôtel de ville et à la Grande Place un très gracieux encadrement.

Plusieurs fausses-portes, surmontées d'inscriptions de bienvenue pour les étrangers, avaient été élevées à différents endroits de la ville. Quelques-unes avaient des proportions presque monumentales : nous citerons celle de la rue de la Gare et de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Mais il n'y a pas que les édifices publics qui soient pavoisés : le drapeau flotte à bien des maisons particulières et on se souvient ici aussi que *nous devons compter parmi nos hôtes nos bons* voisins de la Belgique.

Les Kiosques

Ils méritent bien une mention spéciale. Cinq kiosques avaient été construits pour la circonstance. Le plus joli était incontestablement celui qui se dressait sur la Grand'Place. Construit dans le style chinois sur les dessins de M. Leroux, architecte de la ville, par M. Carissimo, entrepreneur, il était fort élégant dans ses proportions très gracieuses et très exactes. Peint en couleurs vives, il portait bien le cachet du genre, et de l'avis unanime il mérite d'être conservé pour toute les occasions qui nécessiteront la construction d'un kiosque sur la Grand'Place.

Les autres kiosques des places Charles Roussel, de l'Est et de Notre-Dame de Lourdes doivent être également signalés. De proportions plus restreintes ils ne sont cependant pas dépourvus d'élégance. Quant à l'estrade élevée aux réservoirs des Eaux de la Lys, on avait tiré le meilleur parti possible de l'emplacement.

Comme on le voit, rien n'avait été négligé pour l'ornementation de la ville.

Les réceptions

Dès dix heures du matin, la circulation devient plus active. Les étrangers nous arrivent de tous cotés : sans parler du chemin de fer, tous les moyens de transport ont été réquisitionnés pour la circonstance.

A la gare, dont la façade est décorée de drapeaux, M. Julien Tack, conseiller municipal, reçoit les sociétés au fur et à mesure qu'elles arrivent, et grâce aux dispositions prises par M. Semal, chef de gare, qui s'est réellement multiplié, on a pu éviter l'encombrement. Les groupes se forment avec ordre et se dirigent ensuite, conduits par des commissaires désignés, vers l'Hôtel-de-Ville.

Là sont déjà réunis les membres de la Commission des fêtes MM. E. Sasselange, adjoint MM. G. Glorieux, Paul Dessauvages, Louis Faveur, Jubaru, de Lavaivre, Caron, Salembier, Delva, conseillers municipaux. M. Dron, député, est présent, ainsi que M. Raimbeauville, commissaire central et M. Chamberlin, commissaire du premier arrondissement.

MM. Léon Massaut, Emile Frère, Emile Flipo servent d'introducteurs aux sociétés.

Il est dix heures et demie quand arrivent les premiers invités : ce sont des délégués des canonniers de Lille.

A chaque société qui se présente, M. Sasselange souhaite la bienvenue en termes très courtois, puis il offre les vins d'honneurs. Ces réceptions amènent l'échange de sentiments de sympathie et les cris de : Vive Tourcoing, vive la France, retentissent fréquemment.

M. le major Mestad, commandant la garde-civique de Tournai, en présentant les officiers et soldats qui l'accompagnaient, a, par une délicate attention, rappelé les liens qui unissent les deux pays : il a évoqué le souvenir de 1830, où le sang français a été versé pour l'indépendance belge.

M. Delobel, commandant des sapeurs-pompiers de Schaerbeek, a trouvé aussi des mots très heureux pour saluer la France. Enfin le président du *Cercle Pépita*, de Gand, a exprimé la reconnaissance de la Belgique pour l'hospitalité que l'industrie de Tourcoing accorde à un grand nombre d'ouvriers, ses compatriotes.

En un mot, toutes ces réceptions étaient empreintes de la plus grande cordialité.

Plusieurs sociétés obtiennent un véritable succès de curiosité : à citer les membres de la chorale *Ste-Cécile*, de Beersel-Loth, tous vêtus de blouses, des amis de M. Thivrier sans doute.

Les réceptions à l'hôtel-de-ville ont duré jusqu'à une heure. Tout s'est passé là aussi avec beaucoup d'ordre : les sociétés entraient par la façade principale et se retiraient par une porte latérale. Plusieurs des sociétés de musique défilent ensuite sur la place de l'Hôtel-de-Ville en jouant leurs plus vifs allegros, et se dispersent par toute la ville.

La Revue

Vers deux heures et demie les sociétés de musique et les compagnies de Sapeurs-Pompiers commencent à se masser au boulevard Gambetta

---

FEUILLETON DU 27 MAI 1890. — N° 16

UN DRAME FINANCIER

Par PIERRE SALES

VII

La catastrophe

Paul Déverain, l'ancien caissier de la banque Marsébert, était né dans un petit village de Normandie. Ses parents, de simples cultivateurs, avaient fait les plus grands sacrifices pour lui donner une éducation qui lui permit de conquérir une belle situation. Envoyé au collège de Rouen, il avait travaillé posément, courageusement, laissant un peu de côté les études littéraires pour se consacrer plus spécialement aux études de mathématiques. Son esprit, déjà sobre et réfléchi, avait gagné à cette direction une merveilleuse entente des affaires, surtout des affaires de chiffres.

Ses études terminées, il avait hésité, en bon Normand qu'il était, sur la carrière qu'il devait entreprendre. Il s'était attardé quelques années dans une maison de banque de Rouen qui ne lui offrait aucun avenir. Enfin, il s'était décidé à partir pour Paris, muni de quelques lettres de recommandation. Une fois à Paris, il se demanda, pendant trois semaines, laquelle de ses lettres de recommandation il porterait la première, afin de remettre d'abord celle qui pourrait lui donner le meilleur résultat. L'une de ses lettres était adressée au banquier Marsébert par son correspondant de Rouen. M. Marsébert, étonné de ne pas recevoir la visite de ce jeune homme qu'on lui avait annoncé d'autre part, écrivit à Déverain pour le prier de passer chez lui. Dès cette première visite, M. Marsébert put se rendre compte que Déverain méritait sa réputation de sagesse et de prudence.

— On m'écrit, lui dit le banquier, que vous êtes très versé dans toutes les affaires de banque, que vous êtes capable de très bien tenir une comptabilité, une caisse...

Déverain s'inclina; le banquier continua :

— Vous êtes si jeune que je ne pourrai vous confier une situation de ce genre que dans quelque mois... Je désire, auparavant, vous connaître davantage.

Déverain s'inclina de nouveau, sans prononcer une parole. Il n'ouvrit la bouche que pour discuter le chiffre de ses appointements. Le banquier pensa :

— J'aurai du moins un employé qui ne sera pas bavard.

Déverain s'était dit que, ne sachant pas exactement ce qu'il devait répliquer il valait mieux se taire. Il entra donc chez M. Marsébert, et y travailla avec une telle énergie, — énergie d'ailleurs *aussi lente que tenace*, — que *bientôt* il inspira à son patron une grande confiance. Un petit incident avait achevé de rendre cette confiance illimitée.

Une après-midi, les employés croyaient le patron absent. Et Joseph Peyrot en profitait pour entreprendre, à sa manière, l'éducation financiere de Paul Déverain. Il lui disait :

— Un homme comme vous, qui est appelé à devenir le premier employé d'une maison de banque, doit être riche.

Déverain répondait, pour ne pas se compromettre :

— Ah ! vraiment?

— Mais, certainement, continuait Peyrot. Or, quand on n'est pas riche, il faut le devenir; pour le devenir, il faut gagner de l'argent, et vous n'en gagnez pas. Vous avez trois cents francs d'appointements !...

Ici, Peyrot sourit dédaigneusement :

— Trois cents francs !... Qu'est-ce que cela ? Rien ! Absolument rien !

Déverain se contenta de répondre :

— Quand on n'a pas davantage, il faut savoir s'en contenter.

Peyrot l'interrompit :

— Alors, c'est que vous n'êtes guère ambitieux ! Moi, à votre place, sachant ce que je sais, possédant la confiance du patron, connaissant les secrets de la finance, je gagnerais ce que je voudrais...

— Comment cela ?

— Comment ?... Et en jouant à la Bourse, parbleu !

— Ah !...

L'interjection « Ah ! » était la seule approbation ou désapprobation qu'on pût tirer de Paul Déverain. Peyrot poursuivait sa démonstration :

— Voyez-vous, on sait qu'une valeur, le trois pour cent, ou un chemin de fer, ou toute autre va monter. On en achète, pendant que c'est bon marché, on revend quand c'est cher, et on met le bénéfice dans sa poche. Vous comprenez? Ce n'est pas plus difficile que cela.

— Mais, dit lentement Déverain, pour acheter, il faut de l'argent.

— Naïf ?

Déderain sourit finement et répliqua :

— Vous croyez ?

— Mais vous ne savez donc pas, mon cher, que pour jouer à la Bourse, on n'a pas besoin d'argent ?

— Ah bah !

— Vous achetez à crédit, à terme. Vous ne remboursez que lorsque vous vendez. Et vous empochez le bénéfice.

— Mais, fit Déverain, si, au lieu de gagner, on perdait ?

— Perdre ?

Et Peyrot déclara sérieusement.

— On s'arrange pour ne jamais perdre. Si vous voulez, je vous conseillerai; nous jouerons ensemble.

— Vous m'excuserez, répondit froidement Déverain, je n'aime pas ce genre d'opérations.

Depuis ce jour, l'opinion de Joseph Peyrot fut *faite sur Déverain :*

» C'est un parfait imbécile ! »

Quant à M. Marsébert, qui, par l'entre-bâillement de sa porte, avait entendu toute cette conversation, il se dit :

— Déverain sera mon fondé de pouvoirs.

Dès lors, le jeune Normand monta rapidement en grade dans la banque Marsébert. Il fut chargé de la caisse et du mouvement des valeurs. Le banquier finit même par lui donner la direction de tout ce qui était simple affaire de banque, et se réserva tout ce qui touchait à la spéculation. Plusieurs années s'étaient écoulées ainsi; on supposait que Déverain ne quitterait jamais la banque Marsébert. Il y avait acquis une réputation d'honorabilité à toute épreuve. Aussi, ce fut un coup de foudre pour tout le monde, comme pour le banquier, lorsqu'éclatèrent les évènements à la suite desquels Déverain dut le quitter. Et, depuis le jour où le caissier était parti si brusquement, c'était un sujet de conversation, de suppositions insensées entre tous les employés de la banque. Pourquoi Déverain était-il parti ? — Déverain, suivant son habitude, n'avait donné à personne la véritable explication de sa conduite, pas même au directeur de la « Compagnie générale des affaires » où il allait entrer comme caissier.

Le jour même où allait éclater la catastrophe Marsébert, le caissier se rendait, pour la première fois, à son nouveau poste. Quand il y arriva, les garçons étaient encore en train de balayer les bureaux. Un d'eux demanda :

— Qu'est-ce que c'est que celui-là ?

— Un nouvel employé, dit un autre, le nouveau caissier...

— Ah ! bon ! Est-ce qu'il va se mêler d'arriver ici avant nous ?

Déverain, qui avait entendu, sourit en disant :

—